

[Text]

Mr. Milliken: Yes.

Mr. Crosby: If by that time we have an amendment that satisfies you and your colleagues and possibly Mr. Stupich and his colleagues, then by unanimous consent we can amend the bill at the report stage. I think that is the best solution right now.

Mr. Milliken: It is certainly the best from the point of view of the government.

Mr. Crosby: I beg your pardon? It advances the bill and it takes the chairman off the hook, and the committee. Obviously if we cannot come to any agreement on changes at report stage it is not going to go any further.

Mr. Milliken: No.

Mr. Crosby: In fact it is only going to be processed with unanimous consent, so I do not see where anything is lost. I do not want to force the officials into coming up with an amendment right now, and I assume you would have difficulty agreeing to it.

Mr. Milliken: What about the question of the provincial payment of fees? Have you any information on that?

Mr. Crosby: We can give you some information on that if you wish.

Mr. Milliken: Fine.

The Chairman: Could we have it now then, please? Mr. Lacombe.

• 1325

Mr. Lacombe: Our information is that this is not precedent setting and that in fact certain fees—inspection fees for atomic energy, for example—are currently charged to provinces. So this is not precedent setting. It is a clarification of that ability within the current bill.

Mr. Milliken: Are some fees passed on and some not, or do you know?

Mr. Lacombe: I cannot give you a complete listing of all the fees. I do not have that available to me. What I have been told is that it is not precedent setting. Examples of areas where provinces are charged fees are atomic energy or uranium mining, those kinds of things.

Mr. Milliken: I will agree, Mr. Chairman, to allow the bill to be reported and I will move amendments at report stage.

The Chairman: Can I group clauses one to 23 inclusive?

An hon. member: With the exception of clause 6.

Mr. Milliken: You are going to put it through. We will let it go on division, I guess, for all the difference it makes.

Clauses 1 to 5 inclusive agreed to

Clause 6 agreed to on division

[Translation]

M. Milliken: Oui.

M. Crosby: Si d'ici là nous trouvons un amendement qui vous satisfasse, vous et vos collègues, et peut-être M. Stupich et les siens, alors, sur consentement unanime, nous pourrions modifier le projet de loi à l'étape du rapport. Je crois que c'est la meilleure solution pour le moment.

M. Milliken: C'est certainement la meilleure du point de vue du gouvernement.

M. Crosby: Je vous demande pardon? Cela fait passer le projet de loi à l'étape suivante, cela libère le président et le comité de ces obligations. Il est évident que si nous ne pouvons pas parvenir à un accord de modification à l'étape du rapport, cela n'ira pas plus loin.

M. Milliken: Non.

M. Crosby: En fait, rien ne pourra se faire s'il n'y a pas consentement unanime, et je ne vois pas ce que quiconque peut y perdre. Je ne veux pas obliger les fonctionnaires à nous proposer maintenant un amendement, et je suppose que vous auriez du mal à l'accepter.

M. Milliken: Et ce qu'on veut faire payer aux provinces? Avez-vous des informations sur cette question?

M. Crosby: Nous pouvons vous donner quelques renseignements si vous le souhaitez.

M. Milliken: Très bien.

Le président: Pourrions-nous les avoir maintenant, s'il vous plaît? Monsieur Lacombe.

M. Lacombe: Selon nos renseignements, cela ne crée pas de précédent et, en fait, certains frais—les frais d'inspection pour l'énergie atomique, par exemple—sont facturés actuellement aux provinces. Il n'y a donc pas création de précédent. C'est la précision de cette possibilité dans le projet de loi actuel.

M. Milliken: Certains frais sont-ils facturés alors que d'autres ne le sont pas? Le savez-vous?

M. Lacombe: Je ne peux pas vous donner une liste complète de tous ces frais. Je ne l'ai pas en ma possession. On m'a simplement dit que cela ne crée pas de précédent. Les exemples de domaines dans lesquels des frais sont facturés aux provinces sont l'énergie atomique ou l'extraction d'uranium, ce genre de choses.

M. Milliken: Monsieur le président, je vais accepter que le projet de loi soit renvoyé à la Chambre, et je proposerai des amendements à l'étape du rapport.

Le président: Puis-je regrouper les articles 1 à 23 inclusive-ment?

Une voix: À l'exception de l'article 6.

M. Milliken: Vous allez tout faire passer. Les articles seront adoptés avec dissidence, je suppose, pour toute la différence que cela fait.

Les articles 1 à 5 inclusivement sont adoptés

L'article 6 est adopté avec dissidence